

Appel au Financement Participatif

Vergers conservatoires de Gap-Charance

Cet appel aux dons, à l'initiative de la Société Alpine de Protection de la Nature (SAPN), reconnue d'utilité public, concerne notre projet en cours de réalisation: la « Réhabilitation des vergers de Gap-Charance ». Consciente de l'appauvrissement génétique des espèces, notre association de loi 1901, agréée pour la Protection de l'Environnement, a entrepris une remise en état de parcelles de collections contenant plus d'un millier de variétés anciennes de poiriers et pommiers.

Dans le but de pérenniser ce projet global et ambitieux, nous vous sollicitons et faisons appel à votre générosité.

Votre geste sera récompensé puisque les dons sont remboursables à 66 % à condition d'être imposable.

Exemple : un don de 10€ sera remboursé 6,6€, cela vous aura donc coûté en réalité 3,40 €.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par la SAPN

Près de 5 hectares de parcelles de vergers conservatoires se situant au Domaine de Charance à Gap (05 – Hautes-Alpes), lieu de promenade apprécié de tous.



Les arbres fruitiers plantés dans les années 80, ont été gérés pendant plus de 15 ans par Marie Tarbouriech, ingénieure agronome, le Conservatoire Botanique Alpin et l'Institut National de Recherches Agronomiques d'Angers.

Depuis 2005, faute de financements, ces vergers ont été délaissés. La SAPN, consciente de la richesse de ce réservoir de variétés floristiques a entrepris en 2015 les démarches auprès de la Région PACA afin de redonner vie à ces collections végétales.

Enjeux environnementaux

Ressources scientifiques - Maintien de la biodiversité

Dissémination des variétés sur le territoire national

Diversification des productions et commercialisation locale

Approche pédagogique – Apprentissage du goût

Entretien d'un patrimoine local et régional et national

« Lorsqu'une variété disparaît, elle disparaît à jamais. »

Lutter contre l'érosion génétique,

c'est maintenir les possibilités d'adaptation

pour l'avenir.

Situation à l'automne 2017

Une subvention régionale nous a été accordée à hauteur de 80%. Un autofinancement des 20% restant nous est imposé. Ce qui représente une somme importante qui doit émaner du secteur privé.

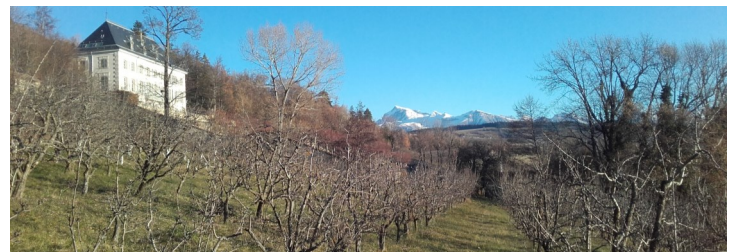
Un travail d'accessibilité des parcelles était nécessaire. Pour ce faire nous avons fait appel aux agriculteurs locaux, aux élèves de la Maison Familiale et Rurale, et à de nombreuses implications bénévoles.

Des visites et ateliers de taille et soins des arbres fruitiers sont proposés au public tout au long de l'année. Un état des lieux sanitaire des arbres est en cours de réalisation en collaboration avec un cabinet d'expertises agronomes.

En nous accordant un don, vous consolidez nos perspectives d'avenir et participerez au respect de la nature.

La **S**ociété **A**lpine de **P**rotection de la **N**ature

vous remercie de votre attention.



Rechercher « SAPN » sur

 **www.helloasso.com**

Ou contacter-nous :

48 rue Jean Eymar, 05000 GAP

www.sapn05.org — 04 92 52 44 50

sapn.vergers@gmail.com